

Décision portant nomination du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en partenariat, valorisation de la recherche et coopération internationale, ouvert au titre de l'affectataire NIMES UNIVERSITE, session 2026

Le président de Nîmes Université,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2022 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves et la composition des jurys des examens professionnels de recrutement dans le corps des assistants ingénieurs prévus par le décret n°2022-703 du 26 avril 2022 créant une voie temporaire d'accès aux corps d'ingénieurs et personnels techniques de recherche et de formation ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture d'examens professionnels pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE:

Article 1 :

Sont nommés membres du jury d'admission de l'examen professionnel d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Assistant-e en partenariat, valorisation de la recherche et coopération internationale, ouvert au titre de l'affectataire NIMES UNIVERSITE, au titre de l'année 2026 :

Madame BOURRAT Pascale, Directrice Générale des Services Groupe 3, Présidente, Nîmes Université, Nîmes.
Monsieur REMOND Christophe, Ingénieur de Recherche, Expert, Université de Montpellier Paul Valéry, Montpellier.

Madame COSIN Charlotte, Ingénieur de Recherche contractuelle, Vice-Présidente, Nîmes Université, Nîmes.
Monsieur BOISSIERE Arnaud, Administrateur de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur, suppléant, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris.

Madame DUBOIS Nelly, Attachée hors classe de l'État, suppléante, Nîmes Université, Nîmes.

Article 2 :

En cas d'empêchement de la présidente désignée, la présidence sera assurée par la vice-présidente.

Fait à Nîmes, le

Benoît Roig,

Président de Nîmes Université